



CONVOCATION

En application de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités j'ai l'honneur de vous faire connaître que le nouveau Conseil Municipal se réunira en session et lieu ordinaire le :

Vendredi 27 mars 2026 à 19h00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. **Election du Maire**
2. Fixation du nombre de postes d'Adjoints
3. Election des adjoints, suivie de la lecture de la charte de l'élu local
4. Fixation des indemnités des Adjoints au Maire

Le Maire,
Isabelle TESSIER

